

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 17 juin 2024

Nombre de  
conseillers élus :  
**29**

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

Conseillers en  
fonction :  
**29**

Conseillers  
présents :  
**21**

**IV – AFFAIRES FINANCIÈRES**

**2024 – 99 (8) : Vote des tarifs 2024 des services communaux**

Rapport au Conseil Municipal :

Comme le prévoit la Clause Générale de Compétences, précisée à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réserve le droit de fixer une tarification sur certains services et moyens communaux. La tarification de moyens ou de services communaux est possible pour des services administratifs non obligatoires et est obligatoire pour des services publics industriels ou commerciaux.

Le Conseil Municipal possède une certaine liberté dans la fixation des tarifs, mais elle doit respecter certains principes. Ainsi, un tarif communal ne peut excéder le prix de revient du service, il ne peut être rétroactif, il doit être établi selon des critères objectifs et doit respecter le principe d'égalité des usagers des services.

Les services et moyens communaux faisant l'objet d'une tarification communale sont :

- L'abonnement à la médiathèque communale,
- Les activités culturelles de la salle de spectacle PréO Scène,
- La location des différentes salles du PréO Scène,
- Les cours dispensés par l'école de musique et de danse BolérO,
- La location des différentes salles et bâtiments du Centre Sportif et Culturel,
- La location des autres salles communales,
- La location temporaire du domaine public communal,
- Les concessions du cimetière communal,
- Les services proposés par le périscolaire « Les ExplOrateurs » (*uniquement le transport scolaire*),
- La reproduction et numérisation de documents d'urbanisme,

Il est précisé que les tarifs de la médiathèque sont, hormis la redevance pour perte de documents, fixés par l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du réseau Pass'Relle. Il est également précisé que les tarifs de la salle de spectacle PréO Scène sont soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

**Vu** l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du 19 juin 2023 fixant les tarifs des services et moyens communaux à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

**Considérant** qu'il convient de renouveler la grille tarifaire des services communaux pour une application au 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;

**Vu** l'avis de la Commission Culture du 29 mai 2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Education, Enfance, Jeunesse du 30 mai 2024 ;

**Vu** l'avis de la Commission Finances du 11 juin 2024 ;

**Vu** le présent rapport ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la médiathèque communale :

TARIFS MEDIATHEQUE	
	TARIF
Perte d'un livre ou d'un CD	25 €
Perte d'un DVD	50 €

*Annexe à la délibération du 19 juin 2023*

**ADOpte les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la location des bâtiments du Centre Sportif ;**

**LOCATION CENTRE SPORTIF**

*ADOpte les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 pour la location des bâtiments du Centre Sportif*

Les tarifs ci-dessous s'entendent pour une durée de 24H pour une mise à disposition de 8H00 à 8H00 le lendemain

	Associations, particuliers et comités d'entreprises d'Oberhausbergen	Associations, particuliers extérieurs et comités d'entreprises extérieurs à Oberhausbergen	Entreprises
Salle 1 et bar	260 €	360 €	460 €
Cuisine	180 €	280 €	400 €
Salle 2 (en complément de la salle 1 uniquement)	150 €	200 €	250 €
<b>TOTAL pour information (si location de l'ensemble)</b>	<b>560 €</b>	<b>800 €</b>	<b>1 100 €</b>
Forfait "Grands événements" (type mariage) Salles 1, 2, bar et cuisine pour 48H. Mise à disposition du vendredi 15H au dimanche 15H	<b>850 €</b>	<b>1 100 €</b>	<b>1 500 €</b>
Grande salle (plateau)	500 €	1 000 €	2 500 €

Un forfait "ménage" d'un montant de 250 € (150€) sera appliqué si l'état des lieux de sortie n'est pas conforme à l'état des lieux d'entrée.

Un forfait vaisselle d'un montant de 150 € sera appliqué si celle-ci n'est pas rendue dans un état de propreté satisfaisant.

Cet état des lieux sera dressé avec l'agent communal en charge de la location des lieux.

Les tarifs ci-dessous s'entendent pour une durée de une heure (occupation maximum 4h) sur une plage horaire de 7h à 22h.

Au-delà de 4h, chaque heure commencée sera forfaitairement facturée 40 € par salle.

	Associations, particuliers et comités d'entreprises d'Oberhausbergen Non affiliées à l'OSCAL	Associations, particuliers extérieurs et comités d'entreprises extérieurs à Oberhausbergen	Entreprises
Salle 1 et bar	20 €	30 €	35 €
Salle 2 (en complément de la salle 1)	20 €	30 €	35 €
<b>TOTAL pour information (si location de l'ensemble)</b>	<b>40 €</b>	<b>60 €</b>	<b>70 €</b>
Salle 4 + 3 (Dojo)	20 €	30 €	35 €

La salle 1-2-4 peut être louée pour une réunion (type AG) pour une durée maximale de 4 heures au tarif forfaitaire de 100 €.

Pour ces mêmes salles :

<b>Activités associatives</b>	Associations affiliées à l'OSCAL	Associations non affiliées à l'OSCAL
Tarif salle du sous-sol par heure	3,00 €	Voir tableau ci-dessous
Tarif du plateau par heure	4,50 €	30 €

<b>Activités associatives faisant l'objet d'une vente de produit et/ou de service) (Bourse, loto, stage, compétition, tournois ...)</b>	Associations affiliées à l'OSCAL	Associations non affiliées à l'OSCAL
Tarif salle du sous-sol par heure	20,00 €	30 €
Tarif du plateau par heure	25,00 €	42 €

Les associations bénéficient une fois par an d'une gratuité de l'utilisation de la salle 1 et du bar pour leur fête de Noël pour une durée de 24h.

<b>Salle du Fort : Forfait d'occupation annuelle</b> Occupation par l'association du tir à l'arc	<b>170 €</b>
---	--------------

<b>Installations Pétanque : Forfait d'occupation annuelle</b>	<b>425 €</b>
---	--------------

- **ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la location des salles municipales :

**LOCATION AUTRES SALLES MUNICIPALES**

*ADOPTÉ les tarifs suivants à compter du 1er Septembre 2024 pour la location des bâtiments du Centre Sportif*

**1) LOCATION ILOT**

	Associations et comités d'entreprises d'Oberhausbergen	Associations et comités d'entreprises hors Oberhausbergen	
Rez-de-chaussée ou étage (tarif horaire du lundi au vendredi)	2,50 €	6,00 €	<i>Idem Centre sportif</i>

**2) LOCATION AGORA**

	Associations et comités d'entreprises d'Oberhausbergen	Associations et comités d'entreprises hors Oberhausbergen	
Rez-de-chaussée (tarif horaire du lundi au vendredi)	2,50 €	6,00 €	<i>Idem Centre sportif</i>

**2) LOCATION CLUB HOUSE FOOTBALL DU CENTRE SPORTIF**

*(maximum 70 personnes)*

La location du "club house football" du centre sportif donne accès aux différents espaces du site et à ses commodités. (salle principale, cuisine, équipements électroménagers, etc.)

	Membres du Football Club d'Oberhausbergen	Associations, particuliers et comités d'entreprises d'Oberhausbergen	Associations, particuliers extérieurs et comités d'entreprises extérieurs à Oberhausbergen
Tarif pour une durée de 4 heures	40 €	55 €	100 €
Tarif pour une durée de 24 heures (de 8 heures du matin jusqu'au lendemain)	150 €	220 €	400 €
Cuisine + Vaisselle	40 €	55 €	100 €

Un forfait "ménage" d'un montant de 150 € sera appliqué si l'état des lieux de sortie n'est pas conforme à l'état des lieux d'entrée.

Un forfait vaisselle d'un montant de 150 € sera appliqué si celle-ci n'est pas rendue dans un état de propreté satisfaisant.

Cet état des lieux sera dressé avec l'agent communal en charge de la location des lieux.

**3) LOCATION CLUB HOUSE FOOTBALL ZONE DE LOISIRS**

*(maximum 30 personnes)*

	Associations d'Oberhausbergen
Tarif pour une durée de 4 heures	40 €
Tarif pour une durée de 24 heures (de 8 heures du matin jusqu'au lendemain)	150 €

**S'agissant de la location des salles du Centre Sportif ou des Salles Municipales, chaque dépassement des horaires prévues dans la convention à 15 minutes près (avant et après prise de possession des locaux) sera facturé 50 € par heure de dépassement. Par ailleurs, chaque heure commencée est due en totalité.**

- **ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour les concessions du cimetière communal :

### CONCESSIONS CIMETIERE

Annexe à la délibération du 19 juin 2023

	TARIF
o Tombe simple (2 m x 1 m) et moitié d'une double tombe (2 m x 1,20 m)	
<b>DUREE DE 15 ANS</b>	240 €
<b>DUREE DE 30 ANS</b>	460 €
o Tombe double (2 m x 2,40 m)	
<b>DUREE DE 15 ANS</b>	450 €
<b>DUREE DE 30 ANS</b>	850 €
o Grille tarifaire applicable colombarium (une case de 4 urnes)	
<b>DUREE DE 15 ANS</b>	1 150 €
<b>DUREE DE 30 ANS</b>	2 400 €
Cavurne	
<b>DUREE DE 15 ANS</b>	500 €
<b>DUREE DE 30 ANS</b>	1 000 €
o Plaque pour apposition au jardin du souvenir	
<b>PAR PLAQUETTE</b>	35 €
<b>Vacation funéraire</b>	25 €

- **ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour les occupations du domaine public

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

*Annexe à la délibération du 19 juin 2023*

	TARIF
Occupation (chantiers, échafaudage, etc. )/jour/m2	0,40 €
Vente ambulante ponctuelle ou régulière (par jour)	25 €
Vente ponctuelle de sapins de Noël en décembre (parking angle rue Schweitzer / Route de Saverne)	290 €
Autres occupations (cirque, ...) (par jour)	150 €
Forfait vente ambulante par trimestre	615 €
Forfait vente ambulante par mois (maximum 100 heures / mois)	100 €
Droit d'accès au Potager Urbain Collectif (par an)	20 €
Occupation de la cour du PréO (par heure, réservée aux associations)	5 €
Occupation de la cour du PréO (pour 4 h, pour un particulier)	100 €

*L'occupation de la cour du PréO est payante à partir de 20 minutes d'occupation*

**Marché :**

	TARIF
Forfait trimestriel par emplacement (stand d'environ 5 mètres linéaires, y compris branchement électrique)	50 €
Forfait par emplacement (stand d'environ 5 ml, y compris branchement électrique)	5,50 €
Terrasse d'été (pour la saison) (par m2)	23 €
Terrasse en "dur" (par mois et par m2)	10 €

- **ADOPTER** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour l'utilisation de moyens communaux :

**MOYENS COMMUNAUX**

Annexe à la délibération du 19 juin 2023

	TARIF
Grille d'exposition (*) (par jour)	6 €
Barrière dimension 2 * 1,1 mètres / jour	1 €
Perte d'un panneau de déménagement	30 €
Podium 60 m <sup>2</sup> (*) (par jour)	570 €
Piste de danse (*) (par jour)	175 €
Petite sono (*) (centre sportif) (par jour)	120 €
Location mobilier - bar éphémère - (par semaine)	150 €
Location tables centre sportif (par 10 et par jour)	75 €
Mise à disposition d'un agent communal habilité à conduire la nacelle (tarif horaire)	40 €
Mise à disposition d'une nacelle 3,5 heures (50 kilomètres inclus) hors chauffeur	80 €
Mise à disposition d'une nacelle une journée de 7 heures (50 kilomètres inclus) hors chauffeur	140 €
Salarié communal (avec véhicule) / heure ( <i>réservés aux associations et aux collectivités locales</i> )	67 €

(\*) gratuit dans les salles à Ober

- **ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la reproduction ou la numérisation de documents d'urbanisme :

**DOCUMENTS D'URBANISME**

Annexe à la délibération du 19 juin 2023

Prix unitaires	Taille	Noir/blanc	Couleur
<b>Numérisation de plans &gt; A3</b>	A2-A0	20 €	30 €
<b>Impression de plans &gt; A3</b>	A2	6 €	25 €
	A1	8 €	45 €
	A0	10 €	80 €
	Hors format	5 + 5€/m <sup>2</sup>	5 + 75€/m <sup>2</sup>
<b>Attestation de numérotation</b>		15 €	



- **ADOPTER** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour les activités de l'école de musique et de danse Boléro :

## TARIFS ECOLE MUNICIPALE BOLERO - ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025



Ecole Boléro, Musique & Danse  
5, rue du Général de Gaulle  
67205 Oberhausbergen  
Tél : 03 88 56 26 48 - Fax : 03 88 56 14 95  
Email : direction.bolero@le-preo.fr  
Site : www.le-preo.fr



ENFANTS -25 ans					
		Elèves habitant Oberhausbergen - Mittelhausbergen		Elèves d'autres communes	
Discipline	Durée	Tarif trimestriel	Tarif annuel	Tarif trimestriel	Tarif annuel
Eveil musical	60 mn	68 €	204 €	93 €	279 €
Formation musicale	60 mn	68 €	204 €	93 €	279 €
Instrument (sauf piano)	30 mn	123 €	369 €	185 €	555 €
	45 mn	162 €	486 €	240 €	720 €
	60 mn	185 €	555 €	281 €	843 €
Piano	30 mn	129 €	387 €	194 €	582 €
	45 mn	171 €	513 €	252 €	756 €
	60 mn	196 €	588 €	297 €	891 €
Chant	30 mn	99 €	297 €	145 €	435 €
	45 mn	145 €	435 €	210 €	630 €
	60 mn	193 €	579 €	274 €	822 €
Chant choral	60 mn	26 €	78 €	26 €	78 €
Danse	60 mn	89 €	267 €	129 €	387 €
	90 mn	132 €	396 €	190 €	570 €
Ateliers *	60 mn	71 €	213 €	71 €	213 €

  

ADULTE +25 ans					
		Elèves habitant Oberhausbergen - Mittelhausbergen		Elèves d'autres communes	
Discipline	Durée	Tarif trimestriel	Tarif annuel	Tarif trimestriel	Tarif annuel
Formation musicale	60 mn	84 €	252 €	106 €	318 €
Instrument (sauf piano)	30 mn	141 €	423 €	213 €	639 €
	45 mn	186 €	558 €	276 €	828 €
	60 mn	213 €	639 €	323 €	969 €
Piano	30 mn	148 €	444 €	223 €	669 €
	45 mn	197 €	591 €	290 €	870 €
	60 mn	225 €	675 €	341 €	1023 €
Chant	30 mn	113 €	339 €	166 €	489 €
	45 mn	166 €	498 €	249 €	747 €
	60 mn	221 €	663 €	324 €	972 €
Chant choral	60 mn	39 €	117 €	39 €	117 €
Danse	60 mn	101 €	303 €	148 €	444 €
	90 mn	152 €	456 €	222 €	666 €
Ateliers *	60 mn	82 €	246 €	82 €	246 €
Gym douce	60 mn	67 €	201 €	80 €	240 €

\* gratuits pour les élèves suivant au moins un cours individuel

- **ADOPTER** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour les activités artistiques et culturelles de la salle de spectacle « Préo Scène » :

BILLETTERIE							
Billets à l'unité							
Type de tarif	Tarif Unique	Grille 1	Grille 2	Grille 3	Grille 4	Grille 5	Grille 6
Tarif plein	6,00 €						
Tarif réduit A (groupe à partir de 8 personnes, cartes Ircos et Alsace C.E., carte UCC Illimité, abonnés aux salles de l'EMS + Festival Jazz doJ)		13,00 €	16,00 €	18,00 €	22,00 €	26,00 €	30,00 €
Tarif réduit B (chômeurs, étudiants de moins de 26 ans, professionnels du spectacle, Tarif accompagnateur handicapé ou handicapé)		11,00 €	14,00 €	16,00 €	19,00 €	22,00 €	26,00 €
Tarif Carte Evasion		10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	17,00 €	20,00 €
Tarif TP Scolaire		9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	15,00 €
Pour les spectateurs du Luneux Festival (tarif/abonné Carte Luneux Festival)		11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
Tarif CATV et CC		10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Tarif Jeune - 15 ans		6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Tarif Jeune scolaire		6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Tarif Tôl ou Tart	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Tarif Ventes Flash		10,00 € ou 12,00 €	10,00 € ou 12,00 €	10,00 € ou 12,00 €	10,00 € ou 12,00 €	10,00 € ou 12,00 €	10,00 € ou 12,00 €
Abonnements							
Payez tout de suite, choisissez après	Forfait	Grille 1	Grille 2	Grille 3	Grille 4	Grille 5	Grille 6
Pass Saison	150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pass Partout	25,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €	13,00 €	16,00 €	20,00 €
Pass O2 (4 spectacles - 2 Préo + 2 Point d'Eau)	60,00 €	4 spectacles inclus, valeurs individuelle 15,00 €, grille indifférente					
Pass O2 (spectacle supplémentaire)	x	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €

Accompte de 70% pour les groupes scolaires non remboursable en cas d'annulation à moins de 2 mois du spectacle.

ATELIERS		
Type de tarif	Habitants Oberhausbergen	Habitants Hors Oberhausbergen
Atelier hip hop (tarif trimestriel)	80,00 €	90,00 €
Atelier théâtre jeunes (tarif trimestriel)	80,00 €	90,00 €
Atelier théâtre adulte (tarif trimestriel)	80,00 €	90,00 €

## TARIFS POINT D'EAU 2024/2025

BILLET A L'UNITE					
		A	B	C	D
1	<b>Tarif plein</b>	10,00 €	20,00 €	30,00 €	40,00 €
2	<b>Tarif réduit :</b> GROUPE (8 personnes) SENIORS (+65) ACCOMPAGNANT PASS 10 + (dans la limite d'une pers/abonné) CARTE (comité entreprise)Cezam/accès Culture/Mgen/UGC Illimité/Titulaire carte Jazzdor Abonné(e) autres structures culturelle Eurométropole/Adhérent Génération Cirque/Graine de cirque/Elève de l'EMMO DEBOUT (configuration assis/debout)	8,00 €	15,00 €	25,00 €	35,00 €
3	<b>Tarif préférentiel :</b> demandeur d'emploi, intermittents Etudiants, - de 18 ans - prof du spectacle CARTE EVASION	6,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €
4	CARTES (culturelles) / - 12 ans carte culture/carte Atout Voir/ Accompagnateur (enfant sur spectacle Jeune Public/pers handicapée)	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

ABONNEMENT					
	<b>PASS 5+</b>	6,00 €	10,00 €	15,00 €	25,00 €
	<b>PASS 10 +</b>	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
	<b>PASS O2</b>	/	12,00 €	12,00 €	12,00 €
	<b>TARIF OSTWALDOIS 1 X PAR SAISON</b>	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
	<b>BILLET LAST MINUTE</b>	/	10,00 €	10,00 €	10,00 €
	<b>BILLET SUSPENDU</b>	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
	<b>BILLET PASS CULTURE</b>	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

TARIFS SCOLAIRES POINT D'EAU 2024/2025				
	<b>COLLEGES ET LYCEES HORS OSTWALD</b> (accompagnateur exonéré)	6,00 €	6,00 €	6,00 €
	<b>ECOLES HORS OSTWALD</b> (accompagnateur exonéré)	4,50 €	4,50 €	4,50 €
	<b>ECOLES + COLLEGE OSTWALD</b>	3,00 €	3,00 €	3,00 €

TARIFS SPECIFIQUES PROGRAMMATION 2024/2025	
<b>EVENEMENT A TARIF UNIQUE</b>	6,00 €
<b>TARIF FESTIVAL</b>	6 € l'unité / 12 € pass festival

**ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la location de la salle de spectacle « Préo Scène » ;

### LOCATION CENTRE CULTUREL (LE PREO)

Les tarifs ci-dessous s'entendent pour une durée de 24H

Associations d'Oberhausbergen ou d'aides à la personne			
	Tarif HT	TVA à 20%	Tarif TTC
Hall d'accueil et bar	220,00 €	44,00 €	264,00 €
Salle de spectacle, hall d'accueil et bar	500,00 €	100,00 €	600,00 €
Cuisine	150,00 €	30,00 €	180,00 €
Espaces annexes (salle d'animation de la médiathèque, école Boléro, cour)	100,00 €	20,00 €	120,00 €

Associations extérieures à Oberhausbergen			
	Tarif HT	TVA à 20%	Tarif TTC
Hall d'accueil et bar	300,00 €	60,00 €	360,00 €
Salle de spectacle, hall d'accueil et bar	850,00 €	170,00 €	1 020,00 €
Cuisine	170,00 €	34,00 €	204,00 €
Espaces annexes (salle d'animation de la médiathèque, école Boléro, cour)	100,00 €	20,00 €	120,00 €

Entreprises			
	Tarif HT	TVA à 20%	Tarif TTC
Hall d'accueil et bar	450,00 €	90,00 €	540,00 €
Salle de spectacle, hall d'accueil et bar	1 650,00 €	330,00 €	1 980,00 €
Cuisine	350,00 €	70,00 €	420,00 €
Espaces annexes (salle d'animation de la médiathèque, école Boléro, cour)	150,00 €	30,00 €	180,00 €

Prestations complémentaires à la location du Préo			
	Tarif HT	TVA à 20%	Tarif TTC
Mise à disposition d'un régisseur technique (tarif horaire)	55,00 €	11,00 €	66,00 €
Installation et rangement des tables et chaises par des agents communaux	350,00 €	70,00 €	420,00 €
Mise à disposition d'un personnel extérieur (SSIAPP, sécurité, etc.) (tarif horaire)	25,00 €	5,00 €	30,00 €
Mise à disposition d'un vidéo projecteur	100,00 €	20,00 €	120,00 €
Mise à disposition de matériel "niveau 1" (cf. détail ci-dessous)	150,00 €	30,00 €	180,00 €
Mise à disposition de matériel "niveau 2" (cf. détail ci-dessous)	350,00 €	70,00 €	420,00 €

Location de matériel « niveau 1 » : 150 € (programme lumière et sonorisation de base soit 3 micros et 15 projecteurs maximum)

Location de matériel « niveau 2 » : 350 € (mise à disposition du parc matériel complet, y compris le vidéo projecteur)

- **ADOPTÉ** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la navette scolaire :

**TARIFS 2024-2025 NAVETTE SCOLAIRE**



**POUR LES FAMILLES QUI RESIDENT DANS LA COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN OU DE MITTELHAUSBERGEN**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7
QUOTIENT FAMILIAL	<501	de 501 à 800	de 801 à 1100	de 1101 à 1400	de 1401 à 1700	de 1701 à 2000	>2000
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Navette scolaire (forfait par mois)	4,02 €	7,48 €	15,18 €	15,73 €	16,28 €	16,83 €	17,38 €

**POUR LES FAMILLES QUI RESIDENT DANS LES AUTRES COMMUNES**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	
QUOTIENT FAMILIAL	<501	de 501 à 800	de 801 à 1100	de 1101 à 1400	de 1401 à 1700	de 1701 à 2000	>2000	
Tranche tarifaire	T1 ext	T2 ext	T3 ext	T4 ext	T5 ext	T6 ext	T7 ext	
Navette scolaire (forfait par mois)								17,93 €

Adoptée à l'unanimité  
Pour extrait conforme,



Le Maire  
Cécile DELATTRE

Le Secrétaire,  
Sofiane ALT IKHLEF